



*Date de dépôt : 7 octobre 2022*

## **Pétition**

### **Défendons la Course de côte de Verbois**

Amis motards, amateurs de sports mécaniques ou simples spectateurs, la course de côte de Verbois, dont la 66<sup>e</sup> édition aura lieu les 15 et 16 octobre prochains, est menacée et nous avons besoin de vous pour la défendre, face à l'attaque dont elle fait l'objet par un groupe de riverains et deux associations de défense de l'environnement, sous des arguments mensongers et fallacieux.

En effet, une pétition a été lancée par une Russinoise, au début de l'été et va être déposée au Grand Conseil de la République et Canton de Genève. Pétition qui fait un amalgame douteux entre la course que vous connaissez et certains utilisateurs de deux-roues motorisés, qui passent leur temps à faire des allers-retours sur la route de Verbois.

Cette pétition dénonce aussi un côté anachronique qu'aurait cette course, de nos jours, étant faite par des véhicules à moteurs thermiques, alors que la planète se réchauffe. Il y est aussi fait mention de la protection de la nature, les berges du Rhône étant mentionnées dans la convention RAMSAR, en raison de zones de réserves d'oiseaux. Or, cette même convention mentionne que les risques sur ces berges sont principalement dus à des industries et des piétons et cyclistes qui ne respectent pas ces zones.

Si l'on peut comprendre les nuisances subies par quelques riverains de la route, il nous apparaît toutefois important de souligner que :

- Cette course est entièrement organisée par le NSC, ses bénévoles et des bénévoles d'associations amies, chaque année.
- Ses coureurs ne s'entraînent pas sur place, puisqu'interdit et inutile car la course démarre depuis l'usine du barrage, inaccessible le reste de l'année. S'y entraîner n'a donc aucun intérêt ; puisqu'il manque les deux premiers virages du tracé.

- L'organisation de cette course s'est toujours faite en bonne collaboration avec les autorités russinoises et cantonales, les SIG, les agriculteurs et vigneron locaux et la population, nombreuse à venir voir monter ces bolides, le temps d'un week-end.
- La course de côte, ni le NSC, ne bénéficie d'aucune subvention, sous quelque forme que ce soit, et est donc entièrement autofinancée. Elle représente également une des rares sources de revenus du NSC, les activités motorisées étant de plus en plus difficiles à organiser sous nos latitudes. Sans course, plus de NSC, à terme.
- Le NSC apporte un soin particulier à limiter les atteintes à l'environnement, en disposant nombre de poubelles sur l'entier du parcours, en fournissant des verres consignés et, cette année, en offrant des cendriers portables.
- Cette course est devenue le seul événement motorisé du canton à l'accès libre pour le public et attire, bon an, mal an, entre 3000 et 10 000 spectateurs enthousiastes et passionnés, ou simplement curieux.

Par ma signature, je soutiens le NSC dans la défense de la Course de côte de Verbois et demande au Grand Conseil et à ses membres de classer la pétition qui lui a été transmise, visant à interdire ce bel événement, dont le public raffole.

*N.B. 2235 signatures*  
Norton Sport Club (NSC)  
M. Luc Bonfils  
Chemin des Pontets 3  
1212 Grand-Lancy